

N° 2.78 Métiers de la Petite enfance (1/2)

CAP Petite Enfance

Le CAP de la Petite Enfance est exigé pour se présenter au concours d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles. Il se prépare en 2 ans après une classe de 3^{ème}.

MFR Cologne

La Bourdette

32430 COLOGNE

Tél. : 05 62 06 87 33

Greta de Gascogne

97 boulevard Sadi-Carnot - BP 235

32004 AUCH CEDEX

Tél.: 05.42.54.00.00

BEP Carrières Sanitaires et Sociales

Le BEP Carrières Sanitaires et Sociales est une bonne préparation pour les études d'auxiliaire de puériculture. Il se prépare en 2 ans après la 3^{ème}.

Lycée Professionnel Pardailhan

Chemin de Baron - BP 376

32008 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.42.50

Lycée Professionnel Privé Oratoire Ste-Marie

50bis rue Victor Hugo - BP 61

32002 AUCH CEDEX

Tél.: 05.62.05.03.25

Agent Territorial Spécialisé des écoles maternelles

L'ATSEM est recruté sur concours par une collectivité territoriale (mairie). Le CAP Petite Enfance est exigé pour pouvoir se présenter à ce concours. L'ATSEM soulage l'enseignant au niveau de la vie quotidienne lorsque les jeunes enfants ne sont pas encore autonomes : accueillir les enfants, les habiller, les aider pendant les repas, préparer les activités et entretenir la classe.

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique

Maison des Communes

41 rue Jeanne d'Albret

32000 AUCH

Tél. : 05.62.60.15.00

Assistante maternelle

L'assistante maternelle accueille à son domicile de un à trois enfants. Elle a généralement une expérience de mère de famille, elle nourrit, promène les enfants et doit être disponible.

Pour exercer cette profession, l'assistante maternelle doit obtenir un agrément délivré par le Conseil Général. Les formulaires de demande d'agrément sont à retirer auprès de la cellule assistante maternelle du Conseil Général.

Cet agrément vise à vérifier que l'assistante maternelle réunit les conditions d'hygiène, de salubrité et de moralité nécessaires pour exercer cette fonction.

Obtention de l'agrément :

Conseil Général du Gers

Hôtel du Département

81 route de Pessan - BP 569

32022 AUCH CEDEX 9

Tél. : 05.62.67.40.40

N° 2.782 Métiers de la Petite enfance (2/2)

Formation à la profession d'Assistante maternelle

Cette formation est gratuite et s'effectue en cours d'emploi, une fois l'agrément obtenu. S'adresser au Service d'Action Sociale de sa mairie, au Centre de PMI, ou au Relais Assistantes Maternelles.

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Rue Pasteur 32000 AUCH

Tél. : 05.62.60.61.40

Liste des CCAS sur le Gers – Consulter la fiche 5.4

PMI Protection Maternelle Infantile

Direction de la Solidarité Départementale

22 rue Eugène Sue 32000 AUCH

Tél. : 05.62.05.57.41

Liste des PMI et Centres Médico Sociaux – Consulter la fiche 5.402

Relais Assistante Maternelle

Centre Social du Garros

13 rue Montaigne 32000 AUCH

Tél. : 05.62.05.82.74

Liste des Relais Assistante Maternelles sur le Gers – Consulter la fiche 5.351

Préparation au concours d'entrée à l'école d'Educateur de Jeunes Enfants :

Greta de Gascogne

Le nombre d'heures de formation et le coût varient selon les préparations

Ateliers Pédagogiques Personnalisés

97 boulevard Sadi Carnot 32000 Auch

Tél. : 05.42.54.00.07

LGT Public Bossuet

Objectif : renforcer les connaissances, de manière spécifique, en fonction des projets de poursuite d'études, en tenant compte des différences engendrées par les cursus antérieurs

Statut : lycéen

Durée : 22 semaines – 20 semaines de cours, 2 semaines de stage

Coût : gratuit

Diplôme requis : tout baccalauréat

42, rue Jules Ferry 32100 Condom

Tél. 05.62.28.00.85